

## **Rapport de la commission des Finances sur le préavis no 20-2017 relatif à une demande de crédit de CHF 109'200.—pour le financement de la mise en œuvre de la deuxième phase du réseau agro-écologique Frontière – Préavis DISREN.**

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués,

La commission des Finances s'est réunie le jeudi 4 mai dans les locaux du Conseil Régional en présence de Madame Chantal Landeiro et Monsieur Patrick Freudiger. Ceux-ci ont pu répondre à l'ensemble des questions que nous avons posées et nous avons ainsi pu produire le rapport suivant.

### **Préambule**

La région participe à 7 projets de réseaux écologiques qui se trouvent dans des phases de réalisations différentes. Le présent préavis concerne la deuxième phase de ce réseau Frontière. Ces réseaux sont soutenus par la Confédération, le Canton de Vaud, les communes du périmètre en plus du Conseil Régional. L'adhésion de ce projet par les agriculteurs est très importante avec 98% d'entre eux prenant part au réseau (80 agriculteurs).

### **Considération**

Le Conseil régional a approuvé le principe d'un soutien de la Région pour l'élaboration et la mise en place des réseaux agro-écologique lors de la précédente législature (Préavis no 24-12).

L'investissement est somme toute raisonnable par rapport au retour espéré et constaté en termes d'amélioration de la biodiversité et d'implication de l'ensemble des acteurs concernés, en premier lieu la filière agricole.

### **Impact DISREN**

La fiche DISREN, jointe à ce préavis détaille les communes participantes au projet ainsi que l'impact en CHF par habitants pour chacune d'entre elles. Une remarque de notre part, il serait peut-être intéressant suivant les objets d'utiliser une mesure moyenne autre que le nombre d'habitants. Par exemple, nombre d'hectares pour l'objet de ce préavis.

De même nous avons eu passablement de discussions sur la répartition des coûts entre les communes qui ont accepté le dispositif DISREN et les autres. Ce point est bien évidemment crucial et discuté également au niveau du CODIR.

### **Remarques et conclusions**

Ces réseaux agro-écologiques font partie des priorités du Conseil Régional comme validé par ce Conseil lors de la précédente législature et l'investissement est somme toute moindre afin de garantir la biodiversité dans notre région.

De ce fait, la commission des finances vous recommande de manière unanime, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 20-2017 et ce faisant :

- D'accorder le crédit de CHF 109'200.—en faveur du soutien au réseau Frontière
- D'accepter la clé de répartition du financement à raison de 39% de la part régionale pour le cercle solidaire
- De verser le soutien sur plusieurs années en rapport avec le calendrier des groupements d'agriculteurs et les résultats effectivement obtenus

Ainsi fait à Founex, le 18 mai 2017

Les membres de la Commission des Finances

Christian Graf  
Président

Frédéric Guilloud

Frédéric Mani

Laurent Kilchherr  
Rapporteur

Excusé : Pierre-Alain Schmidt, André Cattin